

**Extrait du JMO du 24<sup>e</sup> RI  
SHD, Vincennes.**

**23 mai 1915**

Les unités du régiment occupent le cantonnement de Petit-Sains et la fosse 10.

**24 mai 1915**

Les unités du régiment occupent le même cantonnement.

En exécution des ordres donnés par le Général commandant la 43<sup>e</sup> Division la 11<sup>e</sup> Brigade doit prendre part le 25 Mai à l'attaque des positions ennemies qui s'étendent entre le chemin à un trait de Noulette à Souchez au point h1 d'une part à la sape 3 exclue. Le 24<sup>e</sup> en première ligne, le 28<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> ligne.

La relève et la prise du dispositif initial doivent avoir lieu dans les conditions suivantes :

dans la nuit du 24 au 25 entre 21 et 24 heures. 2 bataillons du 24<sup>e</sup> relèveront le 158<sup>e</sup>.

La prise du dispositif d'attaque ne devant avoir lieu que de 0 heure à 3 heures : 2 bataillons du 24<sup>e</sup> en première ligne, 1 bataillon rue Zeffé et fosse aux loups.

A 8 heures 10, en exécution des ordres ci-dessus , les ordres suivants sont donnés :  
Relève des unités du 158<sup>e</sup> dans le secteur d'Aix-Noulette par celles du 24<sup>e</sup> dans la soirée à partir de 21 heures.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Bataillons en 1<sup>re</sup> ligne

3<sup>e</sup> Bataillon en 2<sup>e</sup> ligne.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon au S.O. de la route d'Arras entre la route comprise et le chemin h 1 (chemin de Noulette à Souchez).

1<sup>re</sup> compagnie : tranchée du bois 10 et de la route d'Arras au point h1.

2<sup>e</sup> compagnie : tranchée du Parados.

4<sup>e</sup> compagnie : 3 sections dans la tranchée de soutien au Nord du bois des boches.

1 section dans la tranchée reliant la tranchée Sud du bois 10 au bois des boches.

3<sup>e</sup> compagnie : la parallèle du chemin creux entre le bois 2 et le bois 3.

Le 2<sup>e</sup> Bataillon au NE de la route d'Arras dans le secteur compris entre la tranchée des Saules et la Sape 3 excluse.

5<sup>e</sup> compagnie : tranchée des saules, partie française.

6<sup>e</sup> compagnie : raccordement de la tranchée des saules à la tranchée française.

7<sup>e</sup> compagnie : tranchée française au N. de la parallèle depuis le raccordement précité jusqu'à la sape 3 excluse.

8<sup>e</sup> compagnie : dans la parallèle de départ.

Le 3<sup>e</sup> Bataillon en 2<sup>e</sup> ligne : des unités réparties ainsi qu'il suit :

12<sup>e</sup> compagnie : ancienne tranchée française au N. de la tranchée des saules.

Les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies dans les tranchées à cheval sur le boyau central au sud de la fosse aux loups.

2 sections de mitrailleuses avec le 2<sup>e</sup> Bataillon.

1 section avec le 1er Bataillon.  
1 section en réserve dans la fosse aux loups.

A 14 heures en exécution de l'ordre d'opérations du Général commandant la 11e Brigade, le colonel donne les instructions suivantes aux commandants des 1er, 2e, 3e Bataillons, C.H.R. et compagnie de mitrailleuses.

Mission : prendre pied sur la croupe au Nord de Souchez, en s'emparant du bois 11 et de la halte de Souchez.

Objectifs : Bois carré et tranchées à l'Est et à l'Ouest .

Zone d'attaque : de la sape excluse (en face du point d2) au point h1 inclus.

1er Bataillon : lisière Ouest du bois carré et tranchées à l'Ouest de la route d'Arras.

2e Bataillon : lisière Nord du bois carré et tranchées à l'Est de la route d'Arras jusqu'au point d2.

Heure de l'attaque : l'attaque du 24eme partira 4 heures après l'heure fixée pour la préparation de l'attaque. Cette heure sera devancée de une ou deux minutes suivant la distance à laquelle on se trouvera de l'ennemi afin de profiter du tir de l'artillerie pour s'emparer des premières tranchées.

Préparation de l'attaque : On profitera de la nuit pour déplacer les défenses accessoires qui pourraient gêner la progression de l'attaque.

Mitrailleuses : deux sections accompagneront le 2e bataillon et une le premier, la 4e restera à la disposition du Colonel (avec le 3e Bataillon) et progressera avec le 3e Bataillon. La section 3/2bis du génie suivra le 3e Bataillon.

Engin de tranchées : les canons de 37m/m et de 58 participeront à l'attaque en tirant sur les tranchées et boyaux ennemis.

Poste de commandement du Colonel : boyau d'Arras près de la tranchée française au début.

A 21 heures, commencement de la relève des unités du 158e par celles du 24e. Cette relève s'effectue sans incident et se termine vers 1 heure.

## **25 Mai**

Les unités du régiment occupent dans le sous-secteur d'Aix-Noulette les emplacements fixés la veille par le chef de corps.

A 9 heures, le Général commandant le Corps d'armée fixe l'heure de l'attaque. Celle-ci doit avoir lieu à 12 heures 40, après 4 heures de préparation d'artillerie.

A 12h39, pour pouvoir marcher sous les salves, le 1er bataillon lance sa première compagnie en avant, cette compagnie s'avance jusqu'à 30 mètres environ de la tranchée au Nord du Bois carré, comprise entre la route d'Arras et le chemin de Noulette. Là, elle est prise sous le feu de mitrailleuses dont l'une se trouve à la lisière Nord du Bois 9 et l'autre à l'extrémité Ouest de la tranchée ci-dessus. Cette compagnie est décimée.

La 2e compagnie est portée en avant pour soutenir la 1re et a le même sort. Devant cet insuccès, le commandant du bataillon demande à 1h5 l'intervention de l'artillerie

pour contrebattre ces mitrailleuses, mais, malgré toutes les indications données sur l'emplacement de ces engins, le tir de l'artillerie reste sans action sur eux, et sur ce point l'attaque ne peut progresser.

A 12h38, dans le secteur de gauche, le commandant du 2<sup>e</sup> Bataillon fait porter en avant la 8<sup>e</sup> compagnie, pour attaquer la partie de la tranchée des saules allemande et les tranchées du point 3 au point d2, pendant que la 5<sup>e</sup> compagnie attaque à coups de grenade le point 4 et que la 6<sup>e</sup> se porte à l'attaque de la tranchée en V. D'un premier élan, le bataillon s'empare des tranchées des saules et de celle qui les prolonge jusqu'au point d2 et arrive sur la branche Est de la tranchée en V. A ce moment, la 5<sup>e</sup> compagnie est prise sous le feu d'une mitrailleuse placée au Nord de l'angle et elle est décimée. La 8<sup>e</sup> compagnie, qui avait atteint la tranchée 3d2, surprise par le recul de la brigade marocaine, qui était à sa gauche, et l'arrivée des Allemands par les boyaux d1, d2, c3, c1, se réserve sur les lignes des tranchées allemandes des saules, où était une partie de la compagnie. Le commandant du 2<sup>e</sup> Bataillon lance ses 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> pour pousser les 8<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ; la 7<sup>e</sup> arrive à la 2<sup>e</sup> tranchée des saules, mais ne peut s'emparer de la 3<sup>e</sup> tranchée, séparée de la 2<sup>e</sup> par un chemin dans lequel les Allemands lancent de nombreuses grenades. La 6<sup>e</sup>, qui attaque la tranchée en V, subit le même sort que la 5<sup>e</sup> compagnie.

A ce moment, 13 heures, le colonel signale à l'artillerie la nécessité de détruire cette mitrailleuse de la tranchée en V.

A 13h20, le Commandant du 2<sup>e</sup> Bataillon signalant qu'il lui est impossible de progresser en raison des pertes subies en officiers et en hommes, le Colonel donne l'ordre au commandant du 3<sup>e</sup> Bataillon de renforcer le 2<sup>e</sup> par deux compagnies.

La 12<sup>e</sup> compagnie se porte en avant, partant de la parallèle située à l'Est de la tranchée française, arrive aux fils de fer des tranchées allemandes, complètement décimée (Il ne lui reste pas 100 hommes).

La 10<sup>e</sup> compagnie, qui s'est portée en face de la tranchée des saules, est également décimée.

Devant cet insuccès, le Colonel rend compte au Général de Brigade de la situation dans laquelle se trouve le régiment. Les bataillons ont éprouvé de grosses pertes ; les officiers sont presque tous tués ou blessés (18). Dans ces conditions, une reprise de l'offensive risque d'aller à un nouvel insuccès et l'attaque est suspendue.

A 17 heures, ordre est donné au 28<sup>e</sup> de reprendre l'attaque.

A 19 heures 30, contre-ordre est donné pour la reprise de l'attaque qui est reportée au lendemain.

A 20 heures, un ordre de la 11<sup>e</sup> Brigade prescrit au 24<sup>e</sup> d'assurer la garde des tranchées pendant la nuit.

En conséquence, ordre est donné :

- au 1er Bataillon, d'assurer la garde de la tranchée du bois 10, de la tranchée de liaison au bois des boches et la tranchée du parados.

- au 2e Bataillon, d'occuper la tranchée des saules, partie française, partie allemande.

- au 3e Bataillon, de tenir la tranchée reliant la tranchée des saules à l'ancienne tranchée française, parallèle et ancienne tranchée française.

Le 3eme Bataillon gardera une compagnie en réserve dans la tranchée française.

Le 1er Bataillon, une en réserve dans la tranchée de soutien au Nord du bois des boches.

Les 4 sections de mitrailleuses resteront sur le front.

Pendant cette journée, les pertes s'élèvent à :

### **Officiers tués**

Monsieur Valence, capitaine, 1re compagnie.

Monsieur Pellerin, sous-lieutenant 2eme compagnie

Monsieur Carayol, sous-lieutenant compagnie de mitrailleuses

Messieurs Battini, sous-lieutenant, 5e compagnie

Segire, sous-lieutenant, 6e compagnie

Appert, sous-lieutenant, 12e compagnie

Hennequin, sous-lieutenant, 1re compagnie.

### **Officiers blessés**

Messieurs :

Fournier, sous-lieutenant, 5e compagnie

Monnier, sous-lieutenant, 1re compagnie

Malfettes, sous-lieutenant, 5e compagnie

Langlois, sous-lieutenant, 6e compagnie

Lesourd, sous-lieutenant, 12e compagnie

Jacquelin, sous-lieutenant, 8e compagnie

### **Officiers disparus**

Messieurs:

Sales, capitaine, 8e compagnie

Dubois, sous-lieutenant, 7e compagnie

Chappe d'Auteroche, sous-lieutenant, 7e compagnie

Helbert, sous-lieutenant, 7e compagnie

Labat, sous-lieutenant, 8e compagnie.

Les pertes en hommes de troupe s'élèvent à :

94 hommes tués, dont 14 sous-officiers

388 hommes blessés, dont 26 sous-officiers

269 hommes disparus, dont 19 sous-officiers

Total : 751 hommes de troupe dont 59 sous-officiers.

Total des pertes pour la journée du 25 Mai :  
18 Officiers et 751 hommes de troupe.

### **26 Mai 1915**

Les unités du Régiment occupent les emplacements pris la veille suivant l'ordre est donné à 20 heures.

A 1 heure, le commandant du 2<sup>e</sup> Bataillon rend compte que la partie allemande de la tranchée des saules a été reprise en entier par les Allemands. Les débris des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnie qui ont pu s'échapper se réduisent à quelques hommes.

A 3 heures, un ordre préparatoire de la 43<sup>eme</sup> Division prescrit de renouveler l'attaque sur la position ennemie dans les mêmes conditions que dans la journée du 25 Mai.

L'attaque doit être faite par le 28<sup>eme</sup> et soutenue par le 24<sup>eme</sup>. La relève des unités du 24<sup>eme</sup> par celles du 28<sup>eme</sup> dans les tranchées de 1<sup>re</sup> et 2<sup>eme</sup> lignes doit être immédiat.

A 3h 35, ordre est donné aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup> et 3<sup>eme</sup> Bataillons d'aller occuper les emplacements du 28<sup>eme</sup> dès que les unités seront relevées par ce Régiment.

Le 3<sup>eme</sup> Bataillon a l'ordre de s'établir à la Fosse aux Loups, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> bataillons, à l'Est du bois de Noulette.

Les sections de mitrailleuses suivront les bataillons avec lesquels elles étaient pendant la nuit.

A 11 heures, la 43<sup>eme</sup> Division fait connaître que l'attaque est fixée à 14h30, après une préparation d'artillerie d'une durée de 3 heures.

A 14 heures 45, ordre est donné au commandant du 3<sup>e</sup> Bataillon de porter son bataillon en avant par le boyau central, pour être à même d'appuyer efficacement l'action du 28<sup>eme</sup>.

A 15h.7, le Bataillon Testard (bataillon de droite du 28<sup>eme</sup>) ayant légèrement progressé, ordre est donné au Commandant du 3<sup>eme</sup> Bataillon de porter son Bataillon dans le sous-secteur de droite, derrière le Bataillon Testard, pour appuyer la progression de ce dernier.

A 15h10, ordre est donné : au Commandant du 1<sup>er</sup> Bataillon de remplacer dans le sous-secteur de gauche le Bataillon Giansily, et d'occuper les tranchées à cheval sur le boyau central ; au commandant du 2<sup>eme</sup> Bataillon d'occuper la Fosse aux Loups.

A 17h30, ordre est donné au Commandant du 3<sup>eme</sup> Bataillon d'appuyer énergiquement la progression du Bataillon Testard, du 28<sup>eme</sup>, de mettre 1 compagnie (la 1<sup>1eme</sup>) à la disposition de ce chef de bataillon et de porter 2 compagnies (les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>) dans la tranchée du parados pour renforcer l'attaque à la première demande.

Les unités du 28eme soumises à un feu extrêmement violent ne peuvent progresser. En raison des pertes très sensibles éprouvées par ce régiment, l'attaque est arrêtée.

A 20 heures, ordre est donné à la 11eme Brigade de rester sur ses emplacements de combat.

Le secteur de droite est tenu par le Bataillon Testard du 28eme et le bataillon Giansily (3eme) du 24eme.

Le 1er Bataillon du Régiment reste dans les tranchées à cheval sur le boyau central ; le 2eme Bataillon, dans la Fosse aux Loups.

A 20h15, ordre est donné au Commandant du 3eme Bataillon de tenir la tranchée du Paradis et l'ancienne tranchée française à cheval sur la route d'Arras, à partir du boyau d'Arras, les 10eme et 12eme compagnies placées en réserve dans la parallèle du chemin creux entre les bois 2 et 3.

La nuit se passe sans incident.

Les pertes pendant cette journée s'élèvent à :

Monsieur Hermier, sous-lieutenant, 9e compagnie, disparu.

Monsieur Emo, sous-lieutenant, 10e compagnie, blessé.

3 hommes tués.

18 hommes blessés.

1 homme disparu.

Total des pertes pour la journée du 26 :

22 hommes de troupe et deux officiers.

[Citations]